Tableau générique de présentation des frais du PER*



GALYA RETRAITE INDIVIDUELLE

Montant minimal de versement initial : $x \in 0,00 \in \mathbb{R}$ Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat : $x \in 3,60 \in \mathbb{R}$

Frais annuels

Frais	de	gestion	du	plan

Frais des supports

Support fonds eurosx% ou frais maximal (si variable)0,80%Support unités de comptex% ou frais maximal (si variable)1,20%Support Eurocroissancex% ou frais maximal (si variable)NA

Gestion pilotée par horizon x% ou x% supplémentaire 0% supplémentaire

Frais de gestion des fonds

1/ Gestion libre

x%	1,92%				
x%	1,02%				
	1,02%				
	0,55%				
	NA				
	NA				
Fonds diversifiés (moyenne)					
	1,09%				
2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)					
x%	2,37%				
x%	1,33%				
Profil équilibré (moyenne)					
	1,49%				
Profil dynamique (moyenne)					
	1,48%				
	vant le départ à la retraite) x%				

Autres frais annuels

Frais sur les versements de rente

Frais de rachat

Frais forfaitaires x € ou frais maximal (si variable) 3,60 €(frais associatifs

annuels prélevés sur

l'épargne du plan)

Frais proportionnels x% ou frais maximal (si variable) 0,00 %

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	x%/€ ou frais maximal (si variable)	1,50%
Frais de changement de mode de gestion (en% ou e	0,00%	
Frais d'arbitrage		
Proportionnels ou forfaitaires	x%/€ ou frais maximal (si variable)	0,00%
Nombre d'arbitrages gratuits par an	x	tous
Frais de transfert sortant vers un autre produit	x%/€ ou frais maximal (si variable)	0% au-delà de 5 ans,
		1% du transfert les 5
		Premières années

x%/€ ou frais maximal (si variable)

x%/€ ou frais maximal (si variable)

2,00%

0,00%

NA: non applicable

- *Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.
- ** la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.
- *** part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.
- **** la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI

Frais de gestion du plan : correspondent à des frais prélevés directement par l'Assureur sur l'encours en Unités de Compte (UC) ou en Euro détenu.

Frais de gestion des Unités de Compte (UC)

Les frais de gestion des Unités de Compte correspondent aux frais prélevés par les Sociétés de gestion. Ils se répercutent sur la performance des UC.

Les rétrocessions de commissions correspondent à la part rétrocédée par la Société de gestion à l'Assureur au titre de la distribution des UC.

Pour chaque mode de gestion, les frais de gestion des Unités de Compte sont calculés sur la base d'une moyenne des frais de l'univers d'investissement disponible.

Le calcul est identique pour le taux de rétrocession de commissions.

Ces frais de gestion sont une valeur théorique destinée à faciliter la comparaison entre les différentes offres financières des PER.

Les frais de gestion du Plan dépendent des UC détenues.

Il s'agit donc d'une moyenne et la valeur exacte dépendra des Unités de Compte constituant l'encours du client.